

Voyage d'études au Japon pour jeunes européens – 2009

Consulat Général du Japon à Genève
(Mai 2009)

Le Ministère des Affaires étrangères du Japon invite de jeunes Européens pour un séjour d'études, en groupe, pour une durée de dix jours au Japon, soit en septembre, soit en octobre 2009.

L'objectif est, à court terme, de développer l'intérêt des participants sur le Japon par des expériences sur différents aspects du Japon (par exemple : politique, économie, culture, société, etc...). On espère qu'à plus long terme, les participants à ce séjour aient une compréhension plus profonde du Japon, ce qui contribuera au renforcement des liens futurs entre le Japon et des pays européens.

1. Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- (1) R ressortissants suisses des cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin. Les doubles nationaux (suisses et japonais) ne sont pas habilités pour l'application.
- (2) Age : entre 20 et 29 ans au 1^{er} juin 2009
- (3) Capable de communiquer couramment en anglais
- (4) Autres :
 - Les candidats n'ont jamais visité le Japon avant et n'ont pas le projet d'aller au Japon dans un proche avenir
 - Les candidats doivent être enthousiastes, sociables et aptes à se joindre à un groupe pour le séjour
 - Les participants devront remettre un petit rapport et répondre à un questionnaire après le séjour

2. Programme du séjour

(1) Durée

Groupe A : du 28 septembre au 8 octobre 2009

Groupe B : du 19 au 29 octobre 2009

(2) Nombre de participants

Environ 54 personnes au total (27 personnes par groupe) pour toute Europe. Normalement, un ou deux candidats suisses sont retenus pour le séjour.

(3) Programme

- (a) Expérimenter les aspects culturel, économique et politique du Japon aussi bien du côté traditionnel que moderne au travers de conférences, visites et expériences sur le terrain
- (b) Dialogue avec des jeunes japonais
- (c) Visites de villes régionales
- (d) Séjour dans une famille d'accueil

Les candidatures doivent inclure un Curriculum Vitae et un court essai (une page A4), accompagnés d'une lettre de motivation, en anglais ou en français.

Thème de l'essai : “What is the common feature and the difference between Swiss and Japanese culture ? ” (“Dans le domaine de la culture, quels sont les points communs et les différences entre la Suisse et le Japon ?”)

Délai : les candidatures doivent être envoyées **avant le 3 juin 2009** au plus tard, à l'adresse suivante :
Consulat Général du Japon à Genève
82, rue de Lausanne 1202 Genève
TEL : 022 716 99 00 FAX : 022 716 99 01